



Jean-Michel Vardalas
Co-secrétaire général

À

Mme la ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
110 rue de Grenelle
75700 PARIS SP

Montreuil, le 25 avril 2018

Nos réfs : 18/020/SG/JMV

Madame la ministre,

La CGT FERC Sup n'a eu de cesse depuis cet été de dénoncer la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, le plan étudiant qui l'accompagne et instaure la sélection et le tri social à l'entrée de l'université.

Pour la CGT FERC Sup, ces mesures, sous couvert d'accompagnement à la réussite, remettent en cause le libre accès à l'enseignement supérieur de toute une génération, le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire et mettent en place un tri social. Sous le même alibi de « la réussite en Licence », de nouvelles mesures sont envisagées pour la destruction programmée du cursus, du diplôme et de son cadre national.

Pour la CGT FERC Sup, cela constitue un véritable basculement de société qui remet en cause les principes du libre accès aux études supérieures, les conditions d'exercice des personnels du secondaire et du supérieur et une attaque contre le service public d'enseignement supérieur et ses usagers, la jeunesse. Pour nous classement veut dire sélection.

Dans ce contexte, les étudiants et les personnels organisent des AG et débattent de cette loi, de ses conséquences sur la vie de nos établissements et refusent la contrainte par les effectifs du désengagement de l'état pour l'éducation et la formation de sa jeunesse. La mobilisation contre la sélection à l'Université continue de s'étendre. Les AG personnels et étudiants-e-s se multiplient, les motions se comptent par centaines. Allez vous entendre ces revendications ?

Vous avez décidé de mettre en place la sélection. Comme seule réponse à cette légitime contestation, vous accompagnez les présidences dans les interventions policières.

Pour que les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche continuent à exprimer leur opposition à ces mesures, aux côtés de la jeunesse, la CGT FERC Sup dépose un préavis de grève à compter du 3 mai 2018 jusqu'au 22 mai inclus.

CGT FERC Sup • Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

CGT en toute liberté

Case 544 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex
Tél : +33 155 827.628 • Télécopie : +33 149 880.743
ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.cgt.fercsup.net

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer ce courrier comme valant **préavis de grève pour la période du 3 mai au 22 mai 2018** ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Soyez assurée, Madame la ministre, de notre attachement indéfectible aux vertus du Service public et aux valeurs de la Fonction publique.

Jean-Michel Vardalas
Co-secrétaire général de la CGT FERC Sup

